

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 32170

Intitulé

MASTER : MASTER STAPS : management du sport (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université de Bordeaux, Université de Bourgogne - Dijon, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Caen Normandie, Université Clermont Auvergne, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de la Réunion, Université de Lille, Université de Nantes, Université de Poitiers, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Rouen, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université Paris-Sud - Paris 11, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université de Rennes 2	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 312 Commerce, vente, 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- Appui à la transformation en contexte professionnel
- Évaluation et analyse d'une organisation sportive et de ses actions dans son environnement d'un point de vue fonctionnel et organisationnel
- Conception de projets, de produits et de services sportifs
- Encadrement, coordination et formation au sein des organisations sportives afin de piloter au mieux les projets de celles-ci

- Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance
 - Développement de stratégies d'adaptation et d'évolution de sa structure grâce aux interactions avec l'environnement institutionnel et le réseau d'acteurs socio-économiques
- Diagnostiquer et Analyser, à partir d'outils scientifiques pluridisciplinaires, le fonctionnement des organisations sportives
- Identifier et problématiser les effets des différents contextes sociaux, économiques et territoriaux du secteur sportif
- Développer une méthodologie et mobiliser les outils d'analyse adaptés en vue de faire des préconisations dans les organisations sportives.
- Mener des études sur les attentes des publics, sur les évolutions des marchés et les tendances d'évolution des pratiques dans différents secteurs du sport
- Au regard de ces évaluations et de données générales appliquées issues d'études, Apporter des solutions d'ajustements pour le fonctionnement de l'organisation sportive au regard de ces évaluations et de données générales appliquées issues d'études
- Évaluer les résultats de l'action, les interpréter et les communiquer
 - Proposer des évolutions et/ou des innovations grâce à la compréhension du marché des produits et de la sphère des services actuels.
 - Répondre à des appels à projets / appel d'offres grâce à la maîtrise des dispositifs et des procédures.
 - Élaborer et accompagner la construction d'une stratégie de développement de la structure.
 - Élaborer une recherche partenariale et coordonner sa mise en œuvre
 - Définir la stratégie de communication interne/externe des organisations sportives.
 - Concevoir et mettre en œuvre les dimensions entrepreneuriales et innovantes dans les produits, services et projets sportifs
 - S'intégrer et intégrer des collaborateurs dans la structure en développant les savoir-être spécifiques du secteur ;
 - Co-négocier et co-construire les missions dans les organisations sportives ;
 - Interagir avec les différents publics (clients, prospects, usagers, ...) pour faire connaître et impliquer ceux-ci dans la dynamique de la structure.
 - Manager une petite équipe de collaborateurs (4 à 5 personnes) dans une organisation sportive.
 - Traiter et communiquer au sein de la structure les résultats issus d'études dans le secteur sportif afin d'en permettre la prise en compte pour le projet.
 - Piloter la gestion administrative de la structure sportive.
 - Construire et utiliser des outils de prévision et de contrôle budgétaire dans une organisation sportive.
 - Organiser et planifier le fonctionnement de l'organisation sportive
 - Développer l'ingénierie de projets sportifs et la démarche qualité
 - Assurer la pérennité et le développement de la structure en collaborant avec le réseau des acteurs institutionnels

- Construire, organiser développer et formaliser des partenariats avec les acteurs externes de l'organisation sportive
- Élaborer son projet de développement au regard des particularités de l'environnement et de ses contraintes.
- Concevoir et développer la stratégie de professionnalisation de la structure
- Conduire son action, la problématiser et l'adapter au regard des facteurs socio-culturels de ses partenaires actuels et potentiels.

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- R : Arts, spectacles et activités récréatives

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- O : Administration publique

- Directeur opérationnel d'une organisation sportive,
- Directeur commercial ou marketing
- Directeur des ressources humaines
- Cadre dans la distribution de produits et services sportifs (GSS, e-Commerce..)
- Directeur d'équipements sportifs
- Manager général d'un club sportif professionnel
- Directeur de structures de loisirs et/ou touristiques
- Responsable de service dans la fonction publique territoriale
- Chef de projet événementiel
- Responsable de la communication dans des fédérations, les clubs professionnels, les entreprises et les associations en relation avec le sport
- Chargé de développement dans une organisation sportive ou en relation avec le sport
- Chef de produit, responsable qualité, acheteur, chargé d'études dans l'industrie des articles de sport et de loisirs
- Responsable de TPE/PME dans les secteurs du sport, du tourisme, de l'événementiel et des loisirs

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

L1401 : Sportif professionnel

M1705 : Marketing

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32170 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32170 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32170 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32170 - Appui à la transformation en contexte professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32170 - Evaluation et analyse d'une organisation sportive et de ses actions dans son environnement d'un point de vue fonctionnel et organisationnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostiquer et Analyser, à partir d'outils scientifiques pluridisciplinaires, le fonctionnement des organisations sportives - Identifier et problématiser les effets des différents contextes sociaux, économiques et territoriaux du secteur sportif - Développer une méthodologie et mobiliser les outils d'analyse adaptés en vue de faire des préconisations dans les organisations sportives. - Mener des études sur les attentes des publics, sur les évolutions des marchés et les tendances d'évolution des pratiques dans différents secteurs du sport <p>Apporter des solutions d'ajustements pour le fonctionnement de l'organisation sportive au regard de ces évaluations et de données générales appliquées issues d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les résultats de l'action, les interpréter et les communiquer - Respect du cadre fixé pour la présentation des compétences : débutent par un verbe d'action (cf guide de rédaction). Rmq : cela n'est pas toujours le cas dans les informations reportées.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 32170 - Conception de projets, de produits et de services sportifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des évolutions et/ou des innovations grâce à la compréhension du marché des produits et de la sphère des services actuels. - Répondre à des appels à projets / appel d'offres grâce à la maîtrise des dispositifs et des procédures. - Élaborer et accompagner la construction d'une stratégie de développement de la structure. - Élaborer une recherche partenariale et coordonner sa mise en œuvre - Définir la stratégie de communication interne/externe des organisations sportives. - Concevoir et mettre en œuvre les dimensions entrepreneuriales et innovantes dans les produits, services et projets sportifs
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 32170 - Encadrement, coordination et formation au sein des organisations sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer et intégrer des collaborateurs dans la structure en développant les savoir-être spécifiques du secteur ; - Co-négocier et co-construire les missions dans les organisations sportives ; - Interagir avec les différents publics (clients, prospects, usagers, ...) pour faire connaître et impliquer ceux-ci dans la dynamique de la structure. - Manager une petite équipe de collaborateurs (4 à 5 personnes) dans une organisation sportive. - Traiter et communiquer au sein de la structure les résultats issus d'études dans le secteur sportif afin d'en permettre la prise en compte pour le projet.
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 32170 - Gestion et administration des organisations sportives pour en optimiser la performance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter la gestion administrative de la structure sportive. - Construire et utiliser des outils de prévision et de contrôle budgétaire dans une organisation sportive. - Organiser et planifier le fonctionnement de l'organisation sportive

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
	- Développer l'ingénierie de projets sportifs et la démarche qualité
<p>Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 32170 - Développement de stratégies d'adaptation et d'évolution des structures par les interactions avec l'environnement institutionnel et le réseau d'acteurs socio-économiques</p>	<p>- Assurer la pérennité et le développement de la structure en collaborant avec le réseau des acteurs institutionnels</p> <p>- Construire, organiser développer et formaliser des partenariats avec les acteurs externes de l'organisation sportive</p> <p>- Élaborer son projet de développement au regard des particularités de l'environnement et de ses contraintes.</p> <p>- Concevoir et développer la stratégie de professionnalisation de la structure</p> <p>- Conduire son action, la problématiser et l'adapter au regard des facteurs socio-culturels de ses partenaires actuels et potentiels.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants

			<p>ou de chercheurs participant à la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes

nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017
- Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017
- Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015
- Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 18/05/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017
- Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
- Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
- Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
- Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015
- Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016
- Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Aix-Marseille Université](#)

[Université Claude Bernard - Lyon 1](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université de Bretagne Occidentale - Brest](#)

[Université de Caen Normandie](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de la Réunion](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Nantes](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Reims Champagne-Ardenne](#)

[Université de Rouen](#)

[Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12](#)

[Université Paris-Est Marne-La-Vallée](#)

[Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10](#)

[Université Paris-Sud - Paris 11](#)

[Université Paul Sabatier - Toulouse 3](#)

[Université Rennes 2](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :